

COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAU

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

Date de la convocation : 22 novembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 20

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de procurations : 4

Votes : 18

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2025

Délibération n° 2025-07-78

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Le vingt-huit novembre deux-mil-vingt-cinq à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, MANDON Geneviève, TEYSSIER Michel, ROCHETIN Pascale, CHAVANA Jean Luc, MERLE Evelyne, SANTIAGO François, FAURE Pascal, BESSON Hélène, CROZET Hélène, EBOLI Laure, RAYMOND Jonathan, LESCANGE Etienne.

Procurations :

THOUMY Denis, procuration à TEYSSIER Michel

LAROIX Laurence, procuration à LESCANGE Etienne

BASTY Jean-Pierre, procuration à CHAVANA Jean-Luc

LARGERON Olivier, procuration à SANTIAGO François

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20251128-2025-07-78-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/11/2025

Absents excusés : Jessica ORIOL Jessica et MASSARDIER Alexandre

Secrétaire : MANDON Geneviève

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°4 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Monsieur le maire soumet au Conseil Municipal le projet de Décision Modificative n°4 du budget annexe assainissement 2025.

Section	Sens	Chap.	Article	Crédits supplémentaires à voter	
			Budget Assainissement	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	Recettes	74	74 – subvention d'exploitation	- 10 000 €	
Fonctionnement	Recettes	75	7588 - autres	+ 10 000 €	
Fonctionnement	Recettes	70	70611 – redevance d'assainissement collectif	+ 3 600 €	
Fonctionnement	Dépenses	70	704 - travaux	+ 4 870 €	
		70	70878 – remboursement frais	+ 177 €	
Fonctionnement	Dépenses	011	6061 – fournitures non stockables		+ 11 518 €
			6155 – sur biens mobiliers		+ 8 647 €
Fonctionnement	Dépenses	012	6215 – personnel affecté par la collectivité de rattachement		-10 000 €
			022 – dépense imprévues		- 500 €
Fonctionnement	Dépenses	022	673 – titres annulés		- 476 €
		67	6817 – dotation aux dépréciations des actifs circulants		- 542 €
Fonctionnement	Dépenses	68			
TOTAUX				+ 8 647 €	+ 8 647 €

ONT SIGNÉ AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRÉTAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAU, le 28 novembre 2025.

Le Maire
Vincent DUCREUX



La secrétaire de séance
Geneviève MANDON